



Ressources

Gespeg
Copper

Communiqué 2017-06

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ AUX SERVICES DE NOUVELLES AMÉRICAIN ET NE PEUT ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS

GESPEG ACQUIERT UN NOUVEAU PROJET DANS LA PÉNINSULE DE GASPÉ

Saskatoon, Saskatchewan, 19 décembre 2017 – **RESSOURCES GESPEG COPPER INC. (TSX-V: GCR)** (la «**Compagnie**» ou «**Gespeg**») annonce avoir conclu une convention d'achat (la «**convention**») avec une partie sans lien de dépendance (le «**vendeur**») pour acquérir une participation indivise de 100% dans 3 claims miniers dans la partie sud de la péninsule gaspésienne, près de la municipalité de Port Daniel. Les 3 claims feront partie d'un projet connu appelé Lac Arsenault et s'ajoutera aux 6 claims qui font déjà partie de l'entreprise.

Des travaux antérieurs ont prouvé que la perspective du lac Arsenault abrite cinq grands systèmes de veines: la veine Baker, la veine Mersereau, la veine Line 4 W, la veine Marleau et les veines Grecques et des brèches connexes. Depuis la découverte originale en 1946 de blocs minéralisés au nord du lac Arsenault, la zone du projet a été explorée par prospection, levés géophysiques, levés géochimiques, cartographie, tranchée, décapage, forage au diamant et échantillonnage. Il semble, à la suite de ces programmes d'exploration, que les veines sont ouvertes en profondeur et latéralement. Jusqu'à présent, les sources de nombreux blocs minéralisés, certaines anomalies géochimiques Au et Ag ainsi que des conducteurs géophysiques restent inexploités et demanderont des travaux futurs au Lac Arsenault. La minéralisation polymétallique retrouvée à ce jour représente des veines et des brèches minéralisées associées à une intrusion sous-jacente.

Les résultats d'exploration obtenus entre 1973 et 1978, complétés par Ressources Esso, indiquent que les trois veines originales (Baker, Mersereau et Line 4W) contiennent des estimations historiques évaluées à 40 000 tonnes, titrant 15,43 g / t Au, 197,00 g / t Ag, 6,6% Pb et 3,5% Zn (DV-85-08 page 7). Cette estimation historique est basée sur l'expression de surface des trois veines seulement. Dans son rapport d'octobre 1995, Peter Smith, Ph.D., a évalué quatre veines connues à ce jour, contenant selon son estimation historique de 135 510 tonnes de 0,35 oz / tonne Au. Peter J. Hawley, a réévalué ces estimations historiques dans un rapport daté du 7 février 1996, indiquant que la perspective Arsenault contient 220 042,52 tonnes courtes à 0,307 onces / tonne Au.

Selon les termes de l'accord, Gespeg acquiert la propriété en payant au vendeur ce qui suit:

1. Un paiement de 200 000 actions à l'approbation de la Bourse de croissance TSX.

2. Un paiement de 300 000 actions devant être émises à la première date anniversaire de l'approbation de la Bourse de croissance TSX.

M. Sylvain Laberge, président et chef de la direction de Gespeg, commente : «Nous sommes heureux d'ajouter cette propriété à notre portefeuille, ce qui nous permettra d'élargir notre position dans des propriétés potentielles en Gaspésie

L'entente est sujette à l'approbation de la Bourse de croissance TSX.

Mise à jour sur le projet de Montauban

En ce qui concerne notre projet Montauban, nous avons passé les derniers mois à obtenir toutes les approbations requises des parties concernées. Ces approbations sont maintenant en place et la Société attend son certificat d'autorisation du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles pour commencer l'évaluation des résidus et le calcul des ressources 43-101.

La Société demeure engagée à faire progresser le projet Montauban conformément aux termes de l'entente avec les fournisseurs.

À propos de Gespeg Copper Resources Inc.: Gespeg est une société d'exploration spécialisée dans des régions sous-explorer "Gaspé et Montauban, Québec". Avec une équipe de gestion dévouée, l'objectif de la société est de créer de la richesse pour les actionnaires grâce à la découverte de nouveaux gisements.

Bernard-Olivier Martel, géologue, directeur de l'exploration de la Société, est une personne qualifiée (au sens du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers) et a examiné et approuvé les informations techniques contenues dans le présent communiqué de presse

Pour information:

Sylvain Laberge

Président et CEO

514.702.9841

Slaberge@gespegcopper.com

Certains énoncés dans cette présentation peuvent contenir des informations prospectives. Toutes les déclarations, autres que des faits historiques, qui adresse les activités, événements ou développements que la société croit, s'attend ou anticipe va ou peut se produire dans l'avenir (y compris, sans s'y limiter, des déclarations concernant le potentiel de minéralisation) sont des énoncés prospectifs. Ces déclarations prospectives sont généralement identifiables par l'utilisation des mots « peut », « devrait », « continuer », « attendent », « anticiper », « estimer », « croire », « l'intention », « plan » ou « projet » ou le négatif de ces mots ou autres variations de ces mots ou de termes comparables. Ces déclarations prospectives sont soumises à un certain nombre de risques et incertitudes, dont bon nombre sont hors de capacité de l'entreprise de contrôler ou de prévoir, que peut-être causer les résultats réels de la société diffèrent considérablement de celles examinées dans les énoncés prospectifs. Facteurs qui pourraient causer de réels résultats ou les événements à différer sensiblement des attentes actuelles comprennent, entre autres choses, sans limitation, défaut d'établir l'estimations des ressources minérales, la possibilité que les résultats futurs d'exploration ne sera pas

conformes aux attentes de l'entreprise, changements dans les marchés mondiaux d'or ou d'autres produits, les marchés et autres risques divulgués dans le dossier la divulgation publique de la compagnie le fichier avec les titres pertinents les autorités de réglementation. Toute déclaration prospective ne parle qu'à compter de la date à laquelle elle est faite et sauf peut-être requis par les lois sur les valeurs mobilières applicables, la société décline toute intention ou obligation de mettre à jour les déclarations prospectives.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de Services de réglementation (comme ce terme est défini dans les politiques de la bourse de croissance TSX) n'accepte la responsabilité pour la véracité ou l'exactitude du présent communiqué.